

Les allocations sont bien proportionnelles aux valeurs des chevaux

Vendredi 25 février 2022 - N°381

si elle donnait « trop d'argent aux bons chevaux ». Et, bien sûr la définition du bon et du mauvais cheval porte par construction à contestation.



par Hubert Tassin – Président des P.P.

A force de répéter quelques affirmations plus ou moins exactes, on finit parfois par les faire passer pour des vérités qui faussent les analyses. Essayons donc d'y voir un peu plus clair. Aussi, je souhaite consacrer cette contribution au débat fondamental des allocations pour tordre le coup à des propos trop souvent affirmés qui laisseraient croire que, en plat en tout cas, les chevaux de faibles valeurs perçoivent plus d'allocations que les chevaux de valeurs supérieures. Il n'en est rien.

Ce fut l'objet d'un débat très intéressant organisé en janvier par *Jour de Galop* qui a bien voulu m'ouvrir ses colonnes afin que je puisse proposer une analyse factuelle dont je reprends ici quelques arguments.

La rédactrice de l'article introductif de *JdG*, Anne-Louise Echevin, avait choisi un intitulé volontairement un peu provocateur, se demandant si « La France (donnait) en plat trop d'argent aux mauvais chevaux ». Elle reconnaissait qu'elle aurait pu aussi bien titrer en se demandant

Plus les chevaux montent dans la hiérarchie des valeurs plus ils perçoivent d'allocations

Il fut un temps où ces statistiques étaient régulièrement publiées par France Galop (et je regrette d'ailleurs qu'elles ne le soient plus). Elles sont sans appel et démontrent invariablement qu'un cheval en valeur 20 perçoit en moyenne moins d'allocations qu'un cheval en valeur 25, celui en 25 moins que celui en 30... et ainsi de suite. Aujourd'hui comme hier, les espoirs de gains croissent en fonction des valeurs handicap et on doit s'en féliciter. La hiérarchie est respectée. Bien sûr les défenseurs de la base trouveront que l'écart entre les gains moyens des petites valeurs, des valeurs moyennes et des valeurs hautes est excessif. Bien sûr, les élitistes vont considérer que la progressivité est trop faible. C'est la discussion du programme.

A l'étude, le profil de distribution des allocations n'est pas pénalisant pour les catégories supérieures, au contraire. Le programme français se caractérise par des dotations nettes sensiblement supérieures aux standards pour les groupes et très élevées par rapport aux équivalents britanniques par exemple pour les courses en amont : les maiden, les classes 2 et 1. Les comparaisons internationales mettent en évidence l'attractivité de nos grandes épreuves, illustrée par le niveau des concurrents étrangers

qui se présentent. Elles sont plus qu'au niveau avec un financement par les propriétaires inférieur de plus du tiers par rapport à la Grande Bretagne, supportant en sus les primes accordées aux propriétaires de chevaux français et assimilés (ainsi qu'à leurs éleveurs).

C'est le financement par le pari qui permet ces dotations élevées de catégories supérieures. C'est l'exigence de la progressivité des allocations en fonction des valeurs handicap qui entraîne les masses attribuées aux courses d'amont.

La vraie question est celle de l'enveloppe globale

A mon sens, le problème d'aujourd'hui réside dans l'insuffisance des enveloppes. Revenues cinq ans en arrière cette année, les allocations couvriraient moins de 40 % des frais d'entretien d'un effectif de chevaux au Galop de 10.000. Pour retrouver ce minimum, il faudra une progression de 8 % des allocations. C'est un vrai minimum, puisqu'il se compare avec 23.500 en Grande Bretagne (et 14.000 pour seul le plat). Revenir à 50 % du grand concurrent est le bas de fourchette indispensable pour assurer la recette des paris et asseoir une compétitivité internationale. Le nombre fait finalement la qualité. Un des grands avantages de notre grand concurrent est là.

La filière paie cher la concurrence des paris sur le football sans modification de la fiscalité des paris instituée en 2010. Elle a subi de plus la stratégie de baisse volontaire du chiffre d'affaires des paris menée en 2018 et 2019. Aujourd'hui, le PMU suit une politique offensive et plus conforme aux fondamentaux de sa clientèle (soutien au quinté,

reprise de l'offre). Cela va donner de la marge, même si, pour bâtir dans le moyen et le long terme, un nouveau projet commun avec l'État sera indispensable. Il faut éviter que la crise s'installe.

L'objectif : retrouver au moins 10 000 chevaux à l'entraînement

Le souci de la compétition dicte une stratégie réaliste : une des priorités est les effectifs à l'entraînement avec ses conséquences sur la recette des paris. Sur ce point, la discipline de l'obstacle qui a suivi une concentration sans doute excessive des allocations présente une problématique qui doit conduire à la reconstruction des équilibres indispensables. Mais le débat le plus urgent est de recréer une dynamique à partir d'une augmentation de l'enveloppe des allocations avec le souci de l'avenir.

Dans la conjoncture du moment, c'est sur le milieu et le bas des catégories qu'il faut, à mon sens, faire porter en priorité le rattrapage. On a vu que, en obstacle bien sûr, mais aussi en plat, la compétitivité financière de nos courses du haut niveau n'est pas en cause et ne nécessite pas un effort prioritaire. En revanche, les chevaux qui forment la base et qui sont aussi ceux qui peuvent assurer la progression des paris ont un vrai besoin de redressement.

Il faut aussi reconstituer un tissu de propriétaires qui a été très affecté par la crise : l'objectif de retour au 10.000 chevaux à l'entraînement est la priorité.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr